



Garantie limitée 15 ans

Luxor Architectural offre une garantie de 15 ans sur la surface peinte du matériel, utilisé dans des conditions atmosphériques normales.

1.0 La finition du revêtement super durable ne s'écaillera, cloquera, blanchira et ne décolorera pas ce qui pourrait affecter l'apparence du produit

2.0 Le fini super durable a été analysé et vérifié par des organismes certifiés qui garantit dans le monde entier l'aptitude du produit pour un usage externe ainsi qu'une résistance élevée aux agents atmosphériques.

3.0 Le fini super durable et procédé a été soumis à une série d'essais pour évaluer l'indice de résistance aux U.V selon les méthodes établie par la norme ISO 105/B02-08 correspondant à la norme UNI 7639-89. Dans tous ces rapports d'essais, établis par différents laboratoires, l'indice de résistance aux U.V est indiqué pour nos produits, et quand ce dernier est de 7 ou plus, cela signifie que cette finition est conforme à propos de la résistance U.V.

Ces essais étant de type accéléré, n'ont pas de rapport avec l'exposition externe, au cours de laquelle il est normal qu'il se produise un certain type de dégradation avec le temps

(dégradation relative aux conditions atmosphériques du milieu où est exposé le produit fini). Nous pouvons dire que les produits contrôlés et testés sont conformes voire même dépassent les conditions requises par les tableaux de normalisations internationales Qualicoat et AAMA -2604.

4.0 L'aspect d'un produit exposé peut être compromis ou subir des dégradations au fil du temps selon les conditions atmosphériques de la zone où le produit est exposé (exemple : zones urbaines, zones industrielles, zones marines, zones industrielles marines, zones tropicales).

Il est donc important que le nettoyage et l'entretiens nécessaires soient faits deux (2) à six (6) fois par an selon les besoins. Il est important de garder un registre et de documenter ce programme de maintenance.

5.0 Le programme de maintenance consiste à laver le revêtement à l'aide d'une éponge douce et un détergent doux, de le rincer rapidement à l'aide d'eau du robinet dans le but d'éviter que des résidus de savon restent sur la surface du produit. Il faut éviter le lavage à la pression ainsi que des savons trop agressifs qui peuvent endommager la surface du produit.

6.0 Cette garantie ne s'applique pas au dommage engendré par la moisissure ou toute contamination nuisible au fini dû à un mauvais entreposage, transport, emballage, manutention du matériel ou dommage dû à l'eau avant son installation.

Cette garantie ne s'applique pas si le dommage est causé par un acte de Dieu, tornades, ouragans, forts vents, verglas et des forces

extérieures hors du contrôle et imprévisible par Luxor Architectural.

Advenant une réclamation, le client devra fournir la preuve de la date de l'installation du matériel et démontrer la défaillance du fini ainsi que de laisser à Luxor Architectural l'opportunité de faire une inspection. Le client devra aussi fournir la preuve du programme de maintenance précédemment cité.

La garantie s'applique qu'au remplacement des pièces défectueuses et Luxor Architectural ne sera pas tenu responsable du démantèlement, du transport et la réinstallation des pièces repeintes.

La garantie s'applique qu'au remplacement des pièces défectueuses et Luxor Architectural ne sera pas tenu responsable du démantèlement, du transport et la réinstallation des pièces repeintes. Lors d'un remplacement de, Luxor ne sera pas tenu responsable des variations de couleurs qui peuvent se produire en comparaison du fini original. La garantie ne s'applique qu'aux produits finis bois et solide Luxor Architectural installés dans la province de Québec.